



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 69911

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller alerte Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'absence de l'État dans le domaine de la « déradicalisation ». Même si le Gouvernement est en train de former des fonctionnaires (magistrats, services sociaux, policiers) en vue de les sensibiliser à la question de la radicalisation, les familles touchées n'ont à l'heure actuelle qu'une solution : se tourner vers le milieu associatif en l'occurrence le Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'Islam (CPDSI) fondé par Dunia Bouzar qui propose une méthode de « désendoctrinement ». Vu l'ampleur et la gravité du phénomène, elle lui demande par conséquent quand la France compte mettre en place une structure publique pour prendre en charge ces patients avec un programme dédié au « désendoctrinement ».

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69911

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9768

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)